



CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2024-2025

LYCEE LEON DE LEPERVANCHE

Jeudi 27 juin	Collège Le Toullec	Collège Titan	De 13h à 16h	
Vendredi 28 juin	Collège Albany	Collège Texeira	De 8h à 12h	
	Collège Albius	Collège Oasis	De 13h30 à 16h	
Mercredi 03 juillet	Collège Vergès	Collège Solesse	De 8h à 12h	
	Collège Soubou	Collège L'Etang		
Jeudi 04 juillet	Collège Gaudieux	Collège Trois Bassins	De 8h à 12h	
	Collège Plateau Caillou	Collège Lougnon		
	1CAP Maritime / 2nd Pro Maintenance Nautique / 2nd Pro Métiers de la Sécurité -Réunion avec l'équipe pédagogique -Inscription auprès des AED référents + Passage avec M. Lahaye pour les MAR		De 8h30 à 10h De 10h à 12h	
	Collège Les Aigrettes	Collège Bernica	13h30 à 16h	
Vendredi 05 juillet	BTS / MC Ascensoriste	Collèges hors bassin	Retardataires sur RDV	De 8h à 11h30

MERCI DE RESPECTER CE PLANNING ET DE FAIRE LES PHOTOCOPIES DES DOCUMENTS DEMANDES EN AMONT.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.



LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER ADMINISTRATIF

<input type="checkbox"/>	Les pages 1, 2 et 3 du dossier d'inscription dument remplies et signées
<input type="checkbox"/>	Photocopie de toutes les pages du livret de famille
<input type="checkbox"/>	Justificatif d'adresse
<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance responsabilité civile (assurance scolaire ou autre pour l'enfant)
<input type="checkbox"/>	Questionnaire de santé complété et signé (formulaire jaune) + photocopie des vaccins à jour
<input type="checkbox"/>	4 photos d'identité, avec les nom et prénom au dos sur toutes les photos
<input type="checkbox"/>	Photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso ou du passeport claire et lisible en cours de validité de l'élève
<input type="checkbox"/>	Photocopie de l'attestation de couverture sociale, ou photocopie de la Carte Vitale de l'élève pour ceux âgés de plus 16 ans.
<input type="checkbox"/>	OBLIGATOIRE + de 16 ans : Photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de la JAPD (Journée Défense et Citoyenneté) ou de la notification d'exemption médicale, accompagnée du certificat d'exemption.
<input type="checkbox"/>	<u>Fiche allocation PFMP pour les élèves</u> complétée et signée
<input type="checkbox"/>	<u>Fiche de gestion</u> complétée et signée + RIB du responsable financier
<input type="checkbox"/>	<u>Internes</u> : Fiche d'inscription à l'internat complétée et signée (remis le jour de l'inscription).
<input type="checkbox"/>	<u>Demi-pensionnaires</u> : Fiche d'inscription à la demi-pension complétée et signée + 1 photo
<input type="checkbox"/>	<p>Inscription à la MDL : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>L'adhésion à la Maison Des Lycéens (association régie par la loi de 1901) est vivement conseillée : la MDL favorise le développement d'activités récréatives, éducatives, sportives, sociales et culturelles au sein du lycée et participe pour les adhérents au financement des sorties scolaires.</p> <p>- 1 chèque de 5 € à l'ordre de la MDL du lycée Léon de Lepervanche ou en espèces (merci de prévoir le compte juste, nous ne rendrons pas de monnaie.)</p>